

Communiqué de presse

Paris, le 8 novembre 2010

Veuvage : inauguration à Angoulême d'un nouvel espace Dialogue & Solidarité le mercredi 17 novembre 2010

Association créée par l'Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance (OCIRP), Dialogue & Solidarité propose des lieux d'écoute et d'échange aux personnes dont le conjoint, concubin ou partenaire de Pacs est décédé. Déjà présente à travers neuf villes en France, c'est à Angoulême, en partenariat avec le groupe de protection sociale NOVALIS TAITBOUT, que l'association Dialogue & Solidarité inaugure un nouvel espace :

**le mercredi 17 novembre 2010 à 11H30
dans les locaux du Groupe NOVALIS TAITBOUT
10, rue de la Rochefoucauld à Angoulême**

Les espaces Dialogue & Solidarité permettent l'expression d'une parole libératrice dans le cadre d'un soutien moral et psychologique. Les équipes d'accueil sont composées de psychologues et de professionnels de l'écoute du réseau des Centres d'Information des Femmes et des Familles (CIDFF). Celles-ci sont formées à l'animation de groupe et à l'entretien individuel des personnes endeuillées.

Le deuil est un cheminement long et difficile. Chacun franchit les différentes étapes à son rythme, en fonction de son passé, de son histoire, de ses ressources personnelles. Mais le deuil est un processus universel : quelle que soit notre religion, notre origine, notre culture, ce cheminement est nécessaire pour surmonter une telle douleur. Un accompagnement est alors indispensable pour se reconstruire. Les espaces Dialogue & Solidarité sont ouverts à tous et l'adhésion est facultative.

*Pour plus d'informations, appel gratuit au 0800 49 46 27
Contact : Madame Lamoine-Menissier - 01 44 56 22 92
Dialogue et Solidarité - 10, Rue Cambacérès - 75008 Paris
www.dialogueetsolidarite.asso.fr*



Dialogue & Solidarité est une association loi 1901 fondée par l'OCIRP

L'OCIRP, est une union d'organismes de prévoyance à gestion paritaire et à but non lucratif. Au coeur de la famille, les conséquences du décès précoce, de la dépendance et du handicap restent très insuffisamment pris en charge par les régimes légaux de protection sociale. Depuis quarante ans, près de 40 institutions de prévoyance sont regroupées au sein de l'OCIRP, afin de permettre aux salariés de bénéficiaires de garanties de prévoyance adaptées à ces situations, dans le cadre d'un contrat collectif d'entreprise ou d'une branche professionnelle. www.ocirp.fr

À propos du Groupe NOVALIS TAITBOUT

Le Groupe NOVALIS TAITBOUT est un acteur majeur en protection sociale et propose des solutions en retraite, prévoyance, santé et épargne. Le Groupe se distingue par son offre complète de protection sociale pour les salariés expatriés.

Le Groupe NOVALIS TAITBOUT en chiffres :

Retraite : 3^{ème} rang en retraite complémentaire - 3 828 300 actifs et retraités - 162 300 entreprises - 5 745 M€ de cotisations encaissées

Assurance de Personnes : 5^{ème} groupe paritaire en Assurance de personnes - 776 500 actifs et retraités - 20 100 entreprises - 1 061 M€ de cotisations encaissées - 726 M€ de prestations versées (Hors charges de provision)

NOVALIS TAITBOUT
6 rue Bouchardon – 75495 PARIS CEDEX 10 www.novalistaitbout.com

Contact presse OCIRP/Dialogue & Solidarité: Emmanuelle Enfrein, 01 44 56 22 36 enfrein@ocirp.fr
Contact presse NOVALIS TAITBOUT: Annie Boucq, 01 58 82 57 90 annie.boucq@novalistaitbout.com